



CADRE EN MATIÈRE D'INCLUSION AU TRAVAIL DE CHARTWELL

Le Cadre en matière d'inclusion au travail de Chartwell définit l'orientation de nos priorités et de nos objectifs dans ce domaine. Il s'aligne sur notre politique sur l'inclusion et la diversité en milieu de travail et sur notre vision « **Dédiés à votre MIEUX-ÊTRE** ».



« Être dédiés au mieux-être des gens commence par un environnement de travail où chacun est respecté, soutenu et écouté, tout en ayant des occasions équitables de contribuer. En favorisant constamment ces conditions, nous renforçons nos équipes et élargissons l'éventail des profils et des points de vue qui peuvent s'épanouir chez Chartwell. »

VLAD VOLODARSKI
Chef de la direction

Mission :

Chez Chartwell, nous sommes convaincus que nous sommes plus forts ensemble. En favorisant un milieu de travail inclusif et en accordant de l'importance à la diversité des points de vue, des expériences et des parcours, nous renforçons notre capacité à concrétiser notre vision **Dédiés à votre mieux-être**.

Nous nous engageons à éliminer les obstacles inutiles, à proposer des aménagements raisonnables dans la mesure où cela n'entraîne aucune contrainte excessive, et à nous assurer que les décisions en matière d'emploi sont équitables, accessibles et conformes aux exigences professionnelles justifiées.

Importance du cadre :

Les milieux de travail inclusifs permettent à chacun d'apporter sa contribution, d'évoluer et de s'épanouir. Ils favorisent la confiance, la collaboration et l'innovation, afin que nous puissions offrir des expériences exceptionnelles aux résidents, à leur famille et à nos pairs.

La création d'un milieu de travail inclusif ne repose pas uniquement sur des politiques, elle se traduit par les gestes du quotidien provenant des dirigeants et des employés.

Engagements de Chartwell :

Respect

Nous traitons chacun avec dignité et respect. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination, de harcèlement, d'intimidation ou de représailles, et nous nous engageons à prévenir ces comportements et à y répondre conformément à nos politiques et procédures.

Appartenance

Nous accordons de l'importance à la diversité des points de vue et encourageons chacun à apporter sa contribution, à collaborer et à faire entendre sa voix.

Égalité des chances

Nous offrons un accès équitable au recrutement, au développement professionnel, à la promotion et à la reconnaissance, en fonction du mérite et des critères liés au poste.

Accessibilité

Nous identifions et éliminons les obstacles, et nous fournissons des aménagements, y compris des aménagements personnalisés et des formats accessibles sur demande, conformément à la législation en vigueur.

Responsabilisation

Les dirigeants donnent l'exemple en adoptant des comportements inclusifs, prennent des décisions qui sont justes, répondent aux préoccupations et favorisent la création de milieux de travail où chacun peut s'épanouir.